

Depuis le 9 août se tient à Bogota le Concile national colombien. Or, dans une séance commune, les évêques du Concile et les députés de l'Assemblée constituante et législative décidèrent d'inaugurer solennellement l'autel du Sacré-Cœur et de renouveler la première consécration.

La cérémonie eut lieu le 18 septembre. La basilique était merveilleusement ornée. Qu'il était beau de voir le pavillon national faisant partie de la décoration d'un goût vraiment parfait!

La foule était immense : on eût dit que toute la population de la capitale, qui compte 100 000 habitants environ, s'était donné rendez-vous dans les vastes nefs et autour de la basilique, pour y rendre à son suprême gouvernant, Jésus, le témoignage le plus sincère de son dévouement et de son amour. Tout à coup, l'hymne national éclate, et le pas de la garde présidentielle, qui vient se ranger aux portes mêmes de la basilique, se fait de plus en plus perceptible : c'est le président actuel de la République, M. Rafael Reyes, qui vient, avec tous les ministres, représenter dans cet acte solennel la nation heureuse dont il est le chef.

Quand le président eut pris place au siège d'honneur qui lui était réservé, S. G. l'archevêque primat, Mgr Bernard Herrera Restrepo, suivi de tous les archevêques et évêques, gravit les degrés du chœur pour commencer la messe pontificale. C'est alors, dans un solennel silence, que se fit le renouvellement de la consécration nationale dont la République colombienne est justement fière.

L'acte une fois prononcé, le chœur entonna un hymne à Pie X nouvellement composé. Les paroles sont du célèbre humaniste Don Miguel Antonio Caro, ancien président de la République. La musique est de Don Charles Umana, maître de chapelle de la basilique. Cette composition, toute vibrante d'amour enthousiaste, fut splendidement enlevée.

J'ai senti alors, en voyant toute une nation se prosterner aux pieds de Notre-Seigneur Jésus, dans ce siècle même de foi languissante, j'ai senti, comme si je la touchais et la voyais, l'éternelle vérité du *Portæ inferi non prævalebunt*.

UN COLOMBIEN.

